


ASSOCIATION NATIONALE DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS D'URGENCE

	Politique	Facilitatrice pour la sélection des bourses
	Nombre de pages	1
	Date d'approbation	Novembre 2019
	Dates de révision antérieure	Novembre 2000, 2007, 2009, et janvier 2016

Une facilitatrice pour la sélection des bourses sera nommée parmi le Conseil d'administration de l'ANIU pour un mandat de 2 ans.

Les demandes de bourses seront remplies en ligne sur notre site web au nena.ca et envoyées à l'adresse bursaryfacilitator@nena.ca

Responsabilités:

- Recevoir et réviser les demandes de bourses en ligne et les soumettre au Conseil d'administration (CA) lors de la réunion printanière du CA de l'ANIU
- S'il devrait y avoir un quelconque conflit d'intérêt (p.ex. La facilitatrice applique elle-même pour une bourse) un autre membre du CA sera nommé par la présidente de l'ANIU pour réviser et recommander son application
- Rédiger des lettres de félicitation et les faire signer par la présidente de l'ANIU
- Obtenir des chèques de l'administratrice financière de l'ANIU pour les récipiendaires
- Présenter les bourses aux récipiendaires présents lors de l'AGA de l'ANIU et envoyer des lettres accompagnées d'un chèque aux récipiendaires absents dans les 2 semaines suivant l'AGA
- Fournir la liste des noms des récipiendaires de bourses à l'administrateur du site pour pouvoir les féliciter et reconnaître leurs efforts publiquement sur nena.ca
- Rédiger un rapport écrit pour les réunions du CA de l'ANIU